

## VISION TERRITORIALE TRANSFRONTALIERE

17 mars 2023

Cette démarche a débuté avec la nécessité de réviser le Plan Directeur Cantonal (PDCn) de Genève. Ce document est un instrument central de la politique cantonale en matière d'aménagement du territoire visant à coordonner les activités qui ont un impact sur le territoire.

Il définit le développement territorial souhaité et détermine les mesures d'aménagement nécessaires en matière d'urbanisation, de mobilité, de gestion des ressources, de l'espace rural et des milieux naturels.

Le PDCn engage les autorités cantonales, mais aussi communales et fédérales, pour lesquelles il a force obligatoire. En revanche, ce document n'a pas d'impact réglementaire côté français, cependant la prise en compte des éléments qu'il soulève dans nos SCoT puis PLU, permet d'encadrer le développement de notre aménagement du territoire.

### Vers une nouvelle vision territoriale transfrontalière

#### Actualisation et périmètre transfrontalier

Plus de 10 ans ont passé depuis l'élaboration du PDCn et les premiers projets d'agglomération. L'évolution du contexte actuel nécessite une ré-interrogation en profondeur des planifications en vigueur.

Malgré des qualités et atouts remarquables, le territoire genevois reste soumis à d'importantes transformations liées au changement climatique, à l'effondrement de la biodiversité, aux défis sociaux et à la nécessaire transition écologique, etc.

La mise en œuvre des accords de Paris et l'urgence climatique, déclarée par le Conseil d'État genevois en décembre 2019 entérinent ce constat et la nécessité d'agir. Le canton de Genève s'est ainsi fixé comme objectif une réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 et l'atteinte de la neutralité carbone en 2050.

Les enjeux dont nous devons nous saisir ne s'arrêtent donc pas aux frontières cantonales et **l'élaboration de la vision territoriale sera transfrontalière et se fera à l'échelle du Grand Genève.** Outre l'établissement d'un périmètre identique, il s'agit également de proposer une méthode de travail permettant d'articuler et de coordonner l'élaboration des planifications directrices à l'échelle cantonale et à l'échelle de l'agglomération.

**Ce travail transfrontalier constitue le fondement d'une nouvelle génération de planification** qui doit permettre d'aboutir à la formalisation d'un document stratégique commun.



Ce « chapeau » sera ensuite décliné aux échelles territoriales et aux niveaux opérationnels adéquats par chacun des partenaires.

### L'articulation entre les différents documents

La vision territoriale transfrontalière est un processus de travail conjoint qui servira de base aux prochaines générations de projet d'agglomération ; tout comme les autres travaux en cours : la Stratégie de mobilité 2050 et la Charte Grand Genève en Transition

2

### 5 orientations pour guider la révision

La révision du PDCn est placée sous le signe de la collaboration transfrontalière et de la transition écologique :

- \* La primauté des ressources et du vivant
- \* Un territoire inclusif et solidaire
- \* Une ville multipolaire à la densité bâtie vertueuse
- \* Un projet paysager, environnemental et agricole structurant
- \* Un cadrage laissant place à l'expérimentation et à la flexibilité

### La méthode de travail

4 périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA).

Un travail partant du terrain et s'activant à différentes échelles de réflexion.

Trois phases :

1. Un diagnostic critique fondé sur une analyse fine du terrain
2. L'élaboration de la vision territoriale transfrontalière
3. La formalisation dans les documents de planification, en particulier le PDCn

### Une large concertation

Une vision co-construite avec les différents partenaires :

- \* Partenaires institutionnels : élus des communes, commissions, etc.
- \* Population : associations de défense d'intérêts, habitants, usagers, société civile organisée.
- \* Expertise métier : associations professionnelles, conseil scientifique, etc.

Cette démarche propose différentes manières de participer avec

- \* des ateliers citoyens,
- \* des cahiers de la transition
- \* des enquêtes.

Des ateliers citoyens auront lieu tout prochainement entre le 24 avril et le 11 mai. Atelier à Reignier le 26 avril 2023 à 18h dans la salle des mariages de la mairie.



## Un cap franchi en janvier 2023 – Synthèse et premier bilan

Lancée en septembre 2022, la Vision territoriale transfrontalière a franchi un cap en janvier.

350 personnes se sont rassemblées à l'occasion des journées d'ateliers et des comités d'orientation politique pour travailler conjointement à l'élaboration de la Vision territoriale transfrontalière. Il s'agissait d'élu(es), de représentant (es) des politiques publiques, de la société civile organisée et d'ambassadeur (trices) citoyen (nes).

Ces ateliers ont permis de dégager des premières orientations et des mesures d'urgence à l'échelle des PACA basées sur les diagnostics critiques. Ces travaux ont également permis de faire émerger plusieurs points de convergences entre les propositions des équipes.

Pour déterminer l'aménagement du territoire du Grand Genève de demain afin qu'il soit un territoire qui préserve la biodiversité et contribue à lutter contre le dérèglement climatique, des équipes de mandataires composées d'urbanistes, de géographes, d'ingénieurs et de sociologues ont été choisies. Un comité d'experts a également été sollicité afin de garantir le bon déroulé de la démarche en apportant un regard avisé et critique.

Trois études complémentaires viennent alimenter l'élaboration de la Vision :

- \* la première analyse les dynamiques socio-démographiques et les capacités d'accueil,
- \* la deuxième définit la stratégie mobilité multimodale 2050
- \* la troisième se consacre à l'évaluation environnementale stratégique.

La Vision territoriale transfrontalière 2050, qui sera adoptée en 2024, servira de socle pour les prochaines planifications françaises, genevoises et vaudoises (SCoT, PDR, PDCn, etc.). Elle fondera également l'identification des projets, notamment « mobilité », des futures générations de projets d'agglomération.

